





LES VOEUX DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Dans le précédent bulletin municipal, je démarerai le mot du Maire par un regard sur le monde qui nous entoure. Un an plus tard force est de constater que les crises humaines, environnementales, économiques qui sévissaient en 2022, loin de s'atténuer, se sont au contraire amplifiées en 2023 ; à la guerre en Ukraine est venue s'ajouter celle du Moyen-Orient, les effets du changement climatique ne cessent de s'aggraver, notre société n'est pas sortie indemne des conflits qui l'ont émaillée, le nombre de personnes vivant dans la précarité ne cessant de s'accroître.

Au-delà de ce bref aperçu, peu réjouissant, du monde, il convient de nous recentrer sur notre commune, c'est l'échelle où nous pouvons le plus agir pour construire un monde plus juste, plus convivial, plus respectueux de l'environnement. Le conseil municipal s'y attache, autant que faire se peut.

La plupart des projets prévus pour 2023 ont été menés à terme, aménagement du city-stade, remplacement des volets roulants de l'école, mise en place d'un chauffage par pompe à chaleur dans la salle du conseil, extinction de l'éclairage public nocturne. La première tranche des travaux de rénovation des appartements communaux a été engagée, elle porte sur les appartements situés au-dessus de la mairie.

L'ensemble de ces réalisations a été rendu possible grâce à une gestion saine des finances de la commune et reconnue comme telle par la Trésorerie.

L'année 2024 verra de nouveaux projets de travaux démarrer :

- Engagement de la seconde tranche de la rénovation des appartements communaux, elle concernera deux des appartements situés dans le bâtiment du presbytère.
- Aménagement de l'arrêt de bus de la Cartherie avec mise en place d'un abribus.
- En voirie, la reprise des chaussées rue de l'Ollagnière et Impasse La Gaie sera mise en œuvre ; celle de la rue du Piaton et de l'Impasse de la Maraze est envisagée pour la fin de l'année.
- Le remplacement des ampoules des éclairages publics par des LED, plus économiques en énergie, est à l'étude, sa réalisation est liée à l'aboutissement des dossiers de demandes de financement.

Edito

D'importants travaux vont être engagés par la Communauté de Commune qui nous impacteront, doublement de la conduite d'eau potable depuis les puits de Jassoux jusqu'au réservoir de Périgneux (travaux devant durer de mars à septembre) ; mise en place d'une canalisation de récupération des eaux pluviales le long de la RD 1086 (travaux prévus à partir du mois d'octobre).

La situation sanitaire avait, en 2020, suspendu l'ensemble des animations sociales et culturelles et, si la plupart ont depuis redémarré, certaines associations restent toujours en sommeil, nous espérons qu'elles pourront se relancer et ainsi contribuer au bien-vivre dans la commune. Nous remercions chaleureusement, pour leur engagement et leur dévouement, toutes les personnes engagées dans les associations, la bibliothèque, le Transport Solidaire, le CCAS.

Plusieurs changements ont eu lieu au niveau du personnel communal avec l'arrivée d'Annie CHAMPION et Laetitia DENIGOT, elles ont rejoint Diane BLANES et Sylvain PORTE, bienvenue à elles. Le dévouement de nos employés est une richesse pour la commune, ils sont le gage de son bon fonctionnement et méritent notre profonde reconnaissance. Je les en remercie sincèrement.

Je remercie aussi vivement Mireille BRUYERE pour tous les services qu'elle a rendu à la commune et lui souhaite une heureuse retraite.

Je remercie enfin, tous les membres du Conseil Municipal qui s'impliquent au service de la commune.

Je vous souhaite à tous une belle année 2024.

Bien cordialement.

Votre Maire, Jean-Louis POLETTI



VIE MUNICIPALE

Votre Équipe Municipale	<i>page 8</i>
Le Personnel Communal	<i>page 8</i>
Elections européennes 2024	<i>page 9</i>
Budgets 2023	<i>page 10</i>
Etat Civil (Mariages, naissances, décès)	<i>page 14</i>
C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)	<i>page 16</i>
Urbanisme	<i>page 18</i>
P.P.R.T.	<i>page 19</i>

VIE PRATIQUE

Démarches Administratives	<i>page 22</i>
Eclairage public	<i>page 26</i>
Accompagner les malades & leurs proches	<i>page 27</i>
Salle des Fêtes	<i>page 28</i>
Bibliothèque	<i>page 29</i>
City stade : règlement intérieur	<i>page 30</i>
Consignes de Tri	<i>page 32</i>
La déchèterie	<i>page 33</i>
Le compostage, un geste écologique	<i>page 34</i>
Transport Solidaire	<i>page 35</i>

Directeur de publication : Jean Louis POLETTI
Comité de Rédaction : David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Sylvie GUISET
Mise en page : Claire D'AGOSTINO - David CHAUMEIL
Imprimeur : Lucky Imprimerie (www.luckyimprimerie.fr)

Ce numéro tiré à 450 exemplaires est distribué gratuitement.

En cas d'omission des exemplaires sont disponibles en Mairie.

Sommaire

VIE LOCALE

Le moustique Tigre	<i>page 38</i>
Les chenilles processionnaires	<i>page 40</i>
Le frelon asiatique	<i>page 42</i>
Pilat Propre	<i>page 44</i>
Plantation City Stade	<i>page 45</i>
Commune engagée pour la nature	<i>page 46</i>
Le bulletin est à vous	<i>page 48</i>

VIE SCOLAIRE

Ecole Saint Michel—Vérin	<i>page 52</i>
Le Sou des Ecoles	<i>page 53</i>
Le mot des maîtresses	<i>page 54</i>

TRAVAUX & PROJETS

City Stade	<i>page 58</i>
Eclairage public	<i>page 59</i>
Réfection appartement 1	<i>page 60</i>
Réfection appartement 4	<i>page 61</i>
Remplacement volets école	<i>page 62</i>
Amélioration chauffage salle du conseil	<i>page 63</i>

VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative	<i>page 64</i>
-----------------	----------------



Vie Municipale

Vie municipale



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S



**FRANCE
MATERIAUX**

Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com



VOTRE EQUIPE MUNICIPALE

Le Maire : Jean Louis POLETTI

Les Adjoints :

- Sylvie GUISET
- Bruno DEGENETAIS
- Mireille GRONDONA

Les Conseillers :

• David CHAUMEIL	• Pascal CHOFFEZ
• Claire D'AGOSTINO	• Violaine GIBERT
• Bruno GIRARD	• Nathalie LEBRUN
• Philippe MARCE	• Jocelyne MOULIN
• Catherine ROSIGUE	• Frédéric SEGUIN

LE PERSONNEL COMMUNAL



De gauche à droite :

- Diane BLANES
- Annie CHAMPION
- Laetitia DENIGOT
- Sylvain PORTE

Agents au service des enfants en 2023 :

- Mireille BRUYERE
- Jean-Baptiste VACLE
- Annie CHAMPION
- Laetitia DENIGOT

Cette année Mireille BRUYERE est partie en retraite (bien méritée) et a été remplacée par Annie CHAMPION au service de nos bambins.

Nous remercions Mireille pour ces nombreuses années de bons et loyaux services et lui souhaitons une agréable retraite ensoleillée.

Bienvenues à Annie et Laëtitia au sein de notre équipe municipale.

Vie municipale

ELECTIONS EUROPEENNES 2024

Quand et où voter ?

Les élections européennes de 2024 ont lieu le **dimanche 9 juin en France**. Pour voter, il suffit d'être majeur le jour de l'élection et d'être inscrit sur les listes électorales de sa commune. Il faut ensuite se rendre dans le bureau de vote qui est marqué sur la carte d'électeur (à côté de la mention « lieu de vote. »). Conformément à la pratique courante pour les élections en France, le vote en outre-mer a lieu un jour avant le scrutin national pour tenir compte du décalage horaire. Les élections ont lieu **tous les 5 ans**.

Combien de députés sont élus ?

Pour les élections européennes de 2024, un total de **720 eurodéputés** seront élus pour siéger au Parlement européen. Cela représente une augmentation de 15 eurodéputés par rapport au nombre précédent. Cette augmentation est due à une redistribution des sièges parmi les États membres de l'Union européenne.

En 2019, les élections européennes avaient vu l'élection de 751 eurodéputés. Cependant, après le départ du Royaume-Uni de l'UE en 2020, le nombre de sièges était passé à 705. Certains de ces sièges précédemment occupés par des députés britanniques avaient été redistribués à d'autres États membres qui étaient considérés comme "sous-représentés" par rapport à leur population. En conséquence, la France avait gagné 5 nouveaux eurodéputés, portant leur nombre à 79. Avec les prochaines élections européennes de 2024, le nombre total d'eurodéputés sera de 720, et la France verra son contingent augmenter à **81 députés français**, par rapport aux 79 actuels.

La **distribution des sièges est proportionnelle à la population de chaque pays**, de sorte que l'Allemagne, en tant que nation la plus peuplée, détient 96 eurodéputés en 2023, tandis que des pays comme Malte, Chypre et le Luxembourg n'ont que 6 eurodéputés chacun.



Quel est le mode de scrutin en France ?

Les élections européennes de 2024 en France utilisent un système de **scrutin proportionnel plurinominal**, caractérisé par des listes de candidats préétablies et un seuil électoral de 5 % des votes exprimés au niveau national. Les députés français au Parlement européen sont élus dans une **circonscription unique**, et la répartition des sièges se fait en suivant la méthode de la plus forte moyenne. Il n'y a qu'un seul tour.



BUDGETS DE LA COMMUNE

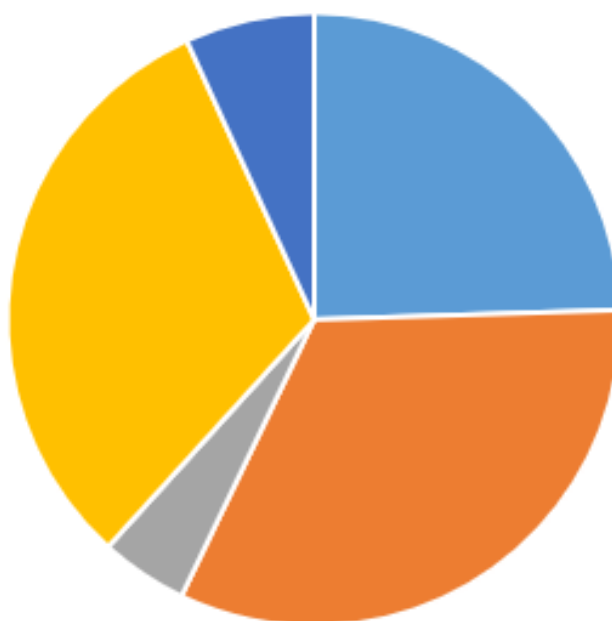
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Le budget de fonctionnement représente les dépenses et recettes courantes et générales de la commune. Comme les années précédentes, ce budget est maîtrisé. Le résultat est excédentaire de plus de 100.000€ et permet de financer les investissements et projets de la commune.

Le détail est présenté dans les graphes ci-dessous et ci-contre.

DEPENSES		
Charges générales	107 220 €	25%
Charges de personnel	142 748 €	33%
Intérêts d'emprunt	20 144 €	5%
Charges de gestion courante	137 633 €	30%
Opération d'ordre	29 870 €	7%
TOTAL	437 615 €	100%

DEPENSES

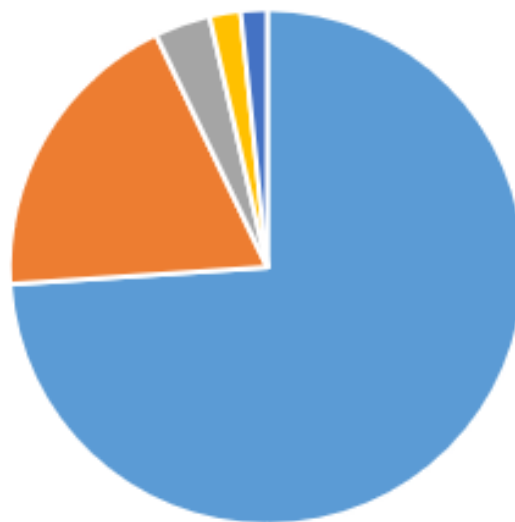


- Charges générales
- Charges de personnel
- Intérêts d'emprunt
- Charges de gestions courante
- Opérations d'ordre

Vie municipale

RECETTES		
Impôts et taxes	420 557 €	74%
Dotations	107 750 €	18%
Location immeubles	19 938 €	4%
Autres produits (SdF, Concessions...)	11 080 €	2%
Produits exceptionnels	9 393 €	2%
TOTAL	568 718 €	100%

RECETTES



- Impôts et taxes
- Dotations
- Location Immeubles
- Autres produits (SdF, Concessions...)
- Produits exceptionnels



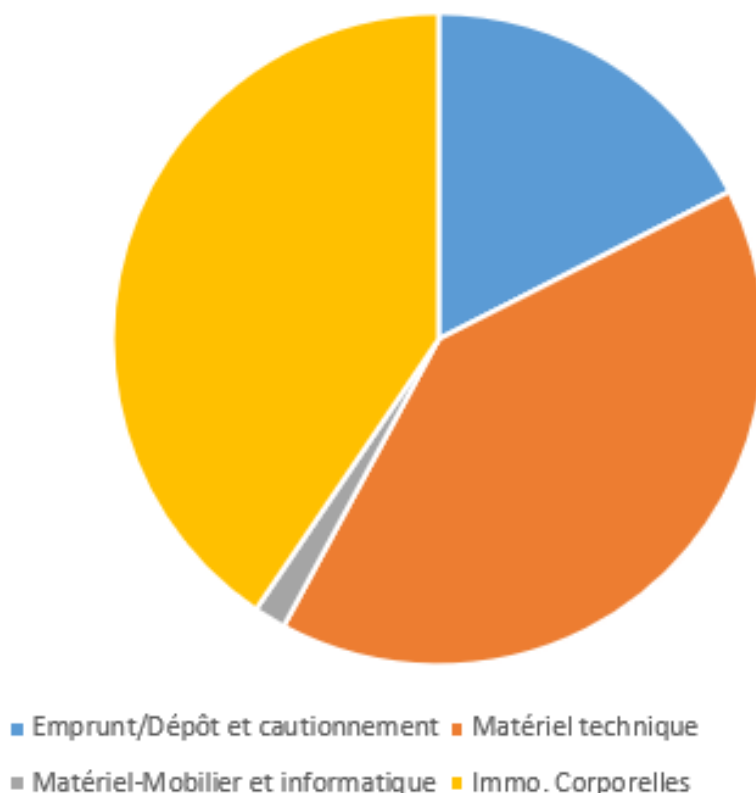
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

Le budget d'investissement représente les dépenses et recettes liées aux investissements et projets. Avec les travaux importants réalisés ces deux dernières années, notamment la voirie et le city-stade, les dépenses sont plus importantes que les recettes cette année. Cependant, le budget de fonctionnement permet de couvrir cet écart.

Le détail est présenté dans les graphes ci-dessous et ci-contre.

DEPENSES		
Emprunt / Dépôt et cautionnement	57 452 €	18%
Matériel technique	132 239 €	40%
Matériel - Mobilier et informatique	5 184 €	2%
Immobilisation corporelles	132 841 €	40%
TOTAL	327 716 €	100%

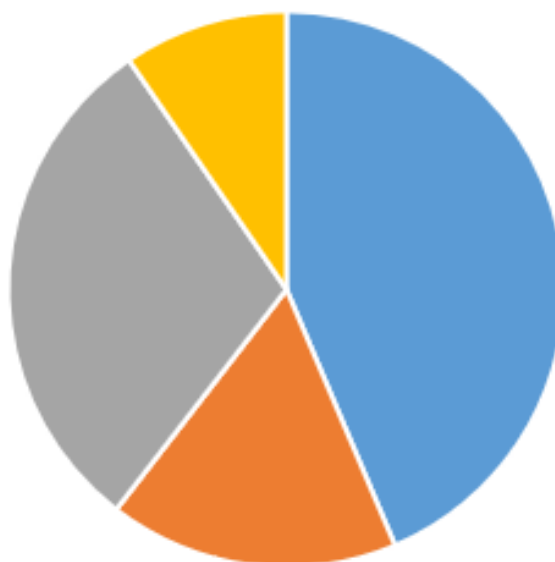
DEPENSES



Vie municipale

RECETTES		
Excédent <u>fonct.</u> 2022	100 000 €	44%
Subventions - Amendes Police	38 657 €	16%
Dotations (taxes d'aménagement, FCTVA...)	68 667 €	30%
Opérations d'ordre	21 944 €	10%
TOTAL	229 269 €	100%

RECETTES



- Excédent fonct. 2022
- Subventions - Amendes Police
- Dotations (taxes aménagement, FCTVA...)
- Opérations d'ordre

NAISSANCES 2023 « Bienvenue à.. »

ETAT CIVIL

Naissances hors commune

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
BATHENAY Hugo, Aurélien / VIENNE (38)	22/09/2023
CHOPIN Kyle / PIERRE-BÉNITE (69)	16/07/2023
DAVID Eliott, Marcel, Gilles / VIENNE (38)	04/07/2023
FRECENON Paul / VIENNE (38)	23/09/2023
MALKI Michael, Enzo / VIENNE (38)	16/03/2023
MALKI Tyssem, Chloé / VIENNE (38)	16/03/2023
NIKITAS Axelle / GIVORS (69)	11/01/2023
OLIVA Hedi / GIVORS (69)	07/05/2023
REPPERT Riley / VIENNE (38)	26/10/2023



Reconnaisances

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
BATHENAY Aurélien, Eugène, Roland BRUN Clémence, Bernadette, Ginette - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	18/09/2023
CHOPIN Kévin, David BOUCHACOUR Romane - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	05/06/2023
DAVID Sylvain, Gilles, Elie CATELON Emilie, Simone, Marcelle - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	10/01/2023
FRECENON Maxime, André, Albert MOUTON Bérangère - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	08/06/2023

Décisions de changement de prénom

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
DE CASTRO Christina / MONTMORENCY (95)	04/07/2023

Les PACS

CONJOINT 1	CONJOINT 2	DATE
Anaïs GAUDELIER	Mahesh POUDEL	27 janvier 2023
Christina DE CASTRO	Patrice HUSSER	28 août 2023



LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

Batême civil:

23 septembre 2023

Anaya MICHAUD



Vie municipale

MARIAGES 2023 « Ils se sont dit OUI »

Noms et prénoms des 1ers conjoints /	Noms et prénoms des 2èmes conjoints /	Date
DENUZIERE Michaël / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	BADON Karen / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	08/07/2023
GRANO Cédric, Bruno / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	BERTHET Audrey, Desiree / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	17/06/2023
LARONZE Anthony, Christophe, Joseph / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	FRUCTUOSO Pauline, Muriel / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	15/07/2023
MALKI Mourad, Khaled / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	ZERARI Sihame / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	15/07/2023
PUMA Charles, Gerlando / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	ZERARI Scherazade / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	22/09/2023
REILLE Gilbert, Maurice / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	BIGA Valérie, Claude / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	22/07/2023

ILS NOUS ONT QUITTES

- ♦ Geneviève, Chantal FAURE, née GUTTON décédée le 30 septembre 2023
- ♦ Maurice, Etienne GRANGE décédé le 21 novembre 2023
- ♦ Germaine, Blanche JURY, née LINOTTE décédée le 12 juillet 2023
- ♦ Joël, Albert PARET décédé le 28 août 2023
- ♦ Christian, Daniel, Claude THONNERIEUX décédé le 1er octobre 2023

HOMMAGE

Mme Germaine JURY, doyenne de la commune nous a quitté en juillet à l'âge de 105 ans. Née le 8 juillet 1918 à Apremont en Haute-Saône, elle affichait fièrement son âge .

Elle révélait dans le Progrès en 2022 :

« Je ne comprends pas pourquoi Saint-Pierre ne m'appelle pas ? » ...

Il a fini par le faire, peut être avait-il besoin de sa compagnie et de sa force de vivre

Son naturel et son franc parler nous manqueront !





C.C.A.S. (*Centre Communal Action Sociale*)

L'année 2023 a vu le retour d'une animation à l'hôpital de Condrieu, ce qui n'était plus arrivé depuis le Covid.

En plus de cette animation musicale très appréciée, le CCAS a organisé son traditionnel repas à la salle des fêtes qui permet à tous de passer un moment convivial avant les fêtes de fin d'année.

Pour ceux ne pouvant être là ce jour-là, les élus et bénévoles ont distribué les colis et passé un moment avec chacun.



Vie municipale



*Vous souhaitez vous investir au service
des autres ?
Rejoignez l'équipe du CCAS !*



Le CCAS a également organisé une collecte pour les restos du cœur qui permettra d'aider 12 familles pendant 1 semaine, près de 120Kg de produits alimentaires.

Merci aux habitants de St Michel et à tous les organisateurs de cette collecte.



URBANISME

BILAN URBANISME 2023:

- **7 dossiers de permis de construire :**
 - ⇒ 2 changements de destination
 - ⇒ 2 extensions d'habitations
 - ⇒ 1 construction d'un garage double
 - ⇒ 1 installation de panneaux photovoltaïque
 - ⇒ 1 construction d'un bâtiment industriel
- **6 Certificats d'urbanisme**
- **32 dossiers de déclarations de travaux :**
 - ⇒ 12 installations de panneaux photovoltaïques
 - ⇒ 6 piscines
 - ⇒ 2 créations d'ouvertures ou changements fenêtres
 - ⇒ 4 vérandas
 - ⇒ 2 garages/abris de jardin
 - ⇒ 2 ravalements de façades
 - ⇒ 1 brise vue
 - ⇒ 3 divisions de parcelles



Vie municipale

PPRT SAINT CLAIR DU RHONE

• Le risque toxique, de quoi s'agit-il ?

C'est le risque de contamination de l'air par une substance chimique rejetée dans l'atmosphère sous forme de nuage suite à un accident industriel (rupture de canalisation, réaction chimique, incendie, destruction d'un réservoir de stockage, etc.). Il pénètre dans les bâtiments sous l'effet notamment du vent et de la ventilation.



Les Principes de protection :

La politique française de prévention des risques industriels a pour objectif de **protéger les personnes**. Cette protection des personnes peut se traduire par un renforcement de tout ou partie de l'habitation.

Le **confinement** est la solution technique proposée dans les PPRT pour protéger les populations de l'aléa toxique.

Les propriétaires des maisons situées dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de Saint Michel sur Rhône doivent mettre aux normes leurs logements.

Ils auront droit à des aides et seront contactés pour cela dès ce début d'année.

Le PPRT de la société ADISSEO a été approuvé par arrêté interdépartemental du 18 juillet 2018. Il s'agit d'un risque toxique et 506 logements sont concernés par des prescriptions de travaux.

(dont 86 sur Saint Michel Sur Rhône)

- Date de prescription: 09/02/2012
- Date d'approbation: 17/07/2018
- Etablissement industriel concerné: Adisseo France
- Communes ayant des logements impactés par le risque:
Saint-Clair-du-Rhône et Les-Roches-de-Condrieu en Isère
Chavanay, Saint-Michel-Sur-Rhône et Vérin en Loire
- Délai de 8 ans à partir de l'approbation du PPRT pour bénéficier du crédit d'impôt et des financements des Collectivités Territoriales et des industriels.
Soit jusqu'au 17 juillet 2026

Ces travaux sont éligibles à des aides financières de l'ETAT, d'EBER, de la Région AURA, du CD 38 et de l'INDUSTRIEL à l'origine du risque, dans un délai de 8 ans à compter de la date d'approbation du PPRT.

EBER met en place de façon partenariale, un dispositif d'accompagnement et de financement des travaux de réduction de la vulnérabilité aux risques technologiques pour les propriétaires privés dans leurs logements.

1- Réunion publique prévue en début d'année (le 05/03/24 à 18h, Saint Clair du Rhône)

2- Adresse mail et téléphone dédiés pour toutes informations (à venir, après la réunion publique)

3- Accompagnement personnalisé avec permanences en mairies (2 fois par mois, les jeudis, rdv à prendre en mairie)



Vie Pratique

Vie pratique



Scierie Grenier
Vente professionnels et particuliers

<i>Lames de terrasses</i>	<i>Bois de charpente</i>
<i>Essence IPE/Classe 4 / Mélèze</i>	<i>Bois traité - raboté</i>
<i>Abri jardin/piscine</i>	<i>Bois intérieur & extérieur</i>
<i>Pergola sur mesure</i>	<i>(parquet, frisée, panneaux et dérivés)</i>
<i>Bois autoclave</i>	

Route de Véranne _ 42520 MACLAS
Tél. 04 74 87 38 25 _ Fax. 04 74 87 40 09
grenier.jeancharles@neuf.fr



menuiserie
SERRAILLE
Bois | Alu | PVC | Escalier | Mobilier
06 11 95 98 76

11 RUE DES AUVES
Z.A. de l'Orme - 69420 CONDRIEU
Atelier: 04 74 56 62 28
menuiserie69@serraille.com





- DEMARCHES ADMINISTRATIVES -

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT BIOMETRIQUE

=> mairie de Pélussin :

Les créations ou renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports se font à la **mairie de Pélussin uniquement sur RDV au 04.74.87.62.02**

-du lundi mardi jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

-le vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

ou en ligne sur la plateforme accessible via le site internet : www.pelussin.fr



INFORMATIONS INDISPENSABLES pour remplir les demandes :

Connaître les dates et lieux de naissance de vos parents ainsi que le nom de jeune fille de votre mère.

POUR LES ENFANTS MINEURS:

- **présence obligatoire des enfants âgés de 12 ans et plus (prise d'empreintes),**
- En cas de séparation ou divorce, fournir la copie du jugement du Tribunal,
- remplir, dans le CERFA orange et la partie intérieure « autorisation parentale »,
- copie de la pièce d'identité du parent signataire.

EN CAS DE PERTE DE LA PRÉCÉDENTE CARTE D'IDENTITE OU DE VOTRE PASSEPORT

Faire une déclaration de perte à la Mairie de Saint Michel sur Rhône.



DOCUMENTS

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Vous pouvez Enregistrer une pré demande de CNI sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

Pièce à fournir :

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) (**dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...**)

- 1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'ancienne carte d'identité

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***



Vie pratique

DOCUMENTS PASSEPORT BIOMETRIQUE

Vous pouvez Enregistrer une **pré demande de PASSEPORT** sur le site www.ants.gouv.fr
OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) (**dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...**)

- 1 timbre fiscal à prendre lors de la pré demande ou dans un bureau de tabac ou par internet sur timbres.impots.gouv.fr :

-pour les majeurs, 86 €

-pour les mineurs ayant plus de 15 ans, 42 €

-pour les mineurs ayant moins de 15 ans 17 €

-1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'original de la carte d'identité du demandeur (CNI bleue plastifiée),

-1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***

- l'ancien passeport si vous en possédez un. (Si le passeport a été perdu ou volé fournir une déclaration de perte ou de vol.)

PERMIS CONDUIRE & CERTIFICATS IMMATRICULATION (ex-carte grise)

vous devez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sur internet.

Il peut s'agir d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration), d'une demande de changement d'adresse, de demande de changement de titulaire, d'une déclaration de cession d'un véhicule

- vous devez vous rendre sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes proposées :

- cliquez sur la rubrique qui concerne la démarche que vous voulez effectuer ;

-créer un compte usager ou vous connecter à votre compte s'il existe déjà.

Vous pourrez ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).

DECLARATION DE CESSION DE VEHICULE

Vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr pour télécharger les documents.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).





Extraits acte état civil : (naissance, mariage, décès)

Demande en ligne

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,
- soit en utilisant le téléservice: www.acte-etat-civil.fr

Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le télé service:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Demande par courrier

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

Pour copie d'actes de naissance/mariage/décès en France, le courrier doit être adressé à la mairie où a été établi l'acte.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

RECONNAISSANCE ANTICIPEE

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et de faire une déclaration à l'état civil.

MARIAGE & PACS

Merci de venir retirer un dossier en mairie.

Autorisation Sortie Territoire (ATS)

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant la liste des pays sur le site :

www.diplomatie.gouv.fr

- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur www.service-public.fr

URBANISME

Permis de construire – déclaration préalable-certificat d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr ou à retirer en mairie (ils sont à retourner en 4 exemplaires en mairie en lettre recommandée ou remise en main propre)



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Vie pratique

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions des nouveaux résidents doivent être déposées en mairie. Les demandes devront être accompagnées de justificatifs d'identité et de domicile. Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office sur la base d'une liste fournie par l'INSEE. Néanmoins, il est conseillé de vous assurer auprès de la mairie de la prise en compte de votre inscription.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2021, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Les prochaines élections départementales et régionales doivent être organisées, de façon simultanée en mars 2021. Un report de ces scrutins en juin 2021 est actuellement envisagé, il n'est à ce jour pas arrêté.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal. Pour cela, ils doivent présenter :

- carte nationale d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.



Mme BRESSAND Valérie

06 69 24 41 43

40 rue Haute

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Infirmière libérale diplômée d'état depuis 2003.

Consultation à domicile ou sur RDV au cabinet.



ECLAIRAGE PUBLIC

Comme annoncée dans le bulletin 2022-2023, nous avons étendu l'extinction partielle du bourg à l'ensemble de la Commune.

Nous avons profité de cette initiative pour organiser une réunion publique le 15 Septembre 2023 à la salle des fêtes. Une présentation, très pédagogique de l'impact de l'éclairage sur la faune été réalisée par Lisa Trinquier, Chargée de mission à la Maison de l'eau et de l'environnement de Marlies. Son intervention a aussi permis de démonter certaines idées reçues sur la sécurité routière et les incivilités.

L'extinction de l'éclairage a été effective au mois de septembre ; une fois l'ensemble des points lumineux de la commune équipés d'horloge pour la programmation des tranches horaires.

L'équipe travaille maintenant à renouveler les points lumineux pour abaisser davantage encore notre consommation d'énergie dans le futur.



Vie pratique

ACCOMPAGNER LES MALADES & LEURS PROCHES

Depuis maintenant 2 ans, la petite équipe de l'ESA du Pilat sillonne les routes sous la pluie, la neige ou la canicule mais toujours avec le sourire.

L'ESA c'est un service de l'ASA Groupe financé à 100% par les caisses d'assurance maladie. Il n'y a donc aucune avance de frais à faire. L'ESA du Pilat permet aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée de bénéficier d'un accompagnement à domicile. Le but : stimuler sa mémoire, travailler les capacités afin de limiter la perte d'autonomie et accompagner les aidants dans la compréhension de la maladie de leur proche.

L'équipe, composée de Victoria et Nellie respectivement ergothérapeute et assistante de soins en gériatrie, intervient sur une période de 3 mois à raison de 12 à 15 séances d'une heure. Renouvelable tous les ans, ce service est ouvert à tous les malades, sans condition d'âge. Pour pouvoir en bénéficier, c'est très simple, parlez-en à votre médecin. C'est sur la base de sa prescription médicale que l'équipe peut intervenir.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au **04 75 39 21 75** ou par mail à **contact@myasa.fr** ou sur notre site internet **myasa.fr**





SALLE DES FETES

LOCATION & RESERVATION :

La salle des fêtes est à nouveau ouverte à la location. Les renseignements et les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie au 04.74.59.57 98.

Deux salles modulables sont à votre disposition :

- ◇ la salle Remilleux
- ◇ La salle Marthoud,

pour une capacité totale allant jusqu'à 190 personnes.



A votre disposition :

- Une zone pouvant servir autant de parking que de terrain de jeux.
- Un petit espace vert pour se détendre.
- Un bois en contrebas pour les plus « aventuriers »
- Un terrain de boules communal à proximité (100m)

Salle Marthoud	Salle Remilleux	Complexe global
90 personnes	100 personnes	190 personnes
200€ habitants 300€ extérieurs Gratuit pour les associations de la commune 50€ pour les associations extérieures	250€ habitants 400€ extérieurs Gratuit pour les associations de la commune 50€ pour les associations extérieures	350€ habitants 500€ extérieurs Gratuit pour les associations de la commune 50€ pour les associations extérieures
Caution 700€ Forfait chauffage 50€ du 01/11 au 31/03 Ordures ménagères et ménage inclus		

Vie pratique

BIBLIOTHEQUE

Toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque présente tous ses vœux pour l'année 2024.

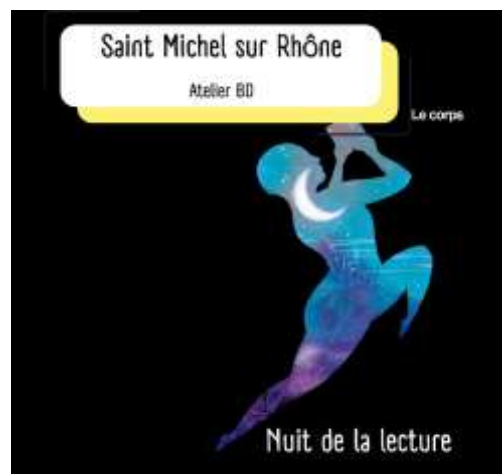
Comme chaque année, la bibliothèque a participé à la nuit de la lecture le 20 janvier, avec l'accueil de Franck Chantelouve, dessinateur humoristique, pour 2 heures de cours de dessins.

Nous envisageons de faire un expo de tableaux de peinture d'artistes locaux.

Nous accueillons les classes tous les mois.

La bibliothèque de St Michel fait partie du réseau du Shed

(11 bibliothèques et 1 ludothèque), d'où un large choix de documents. Vous avez la possibilité d'emprunter 20 documents pour 3 semaines.



Horaires d'ouverture :

Jeudi 16h-19h

Samedi 10h-12h

Ouverture toute l'année, vacances scolaires comprises.

Au plaisir de vous rencontrer !

Pour tous renseignements :

bibliotheque_smsr@orange.fr

Une convention avait été signée avec le Département lors de la création de la bibliothèque. En 2023, la mairie a signé une nouvelle convention qui s'inscrit dans le schéma de lecture publique du Département : elle permettra d'accompagner le fonctionnement et le développement de notre bibliothèque, notamment en doublant le budget d'acquisition des livres.



CITY STADE : REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES.

Le City Stade, est un équipement sportif ouvert à tous les habitants de Saint Michel sur Rhône. Ce site n'est pas surveillé. Les utilisateurs doivent avoir pris connaissance du présent règlement et s'engagent à le respecter. La commune ne peut être tenue pour responsable de toute utilisation des lieux non conforme à leur destination et aux consignes de sécurité prévues dans ce cadre. De même, la commune ne peut être tenue pour responsable en cas de perte, vol ou dégradation concernant des effets ou objets laissés aux abords ou à l'intérieur de l'espace du City Stade. La commune se réserve le droit de fermer le site sans justification et sans préavis.

ARTICLE 2 : DEFINITION DES ACTIVITES.

Le City Stade est un terrain multisports réservé à la pratique du basket-ball, du volleyball, du mini hand-ball, du mini football, et de la course.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ACCES.

Les personnes mineures sont sous la responsabilité de leur représentant légal. L'accès au City Stade et son utilisation par les enfants de moins de 10 ans ne peuvent se faire qu'accompagnés d'un parent ou d'une personne habilitée par eux. Les utilisateurs doivent veiller à ne pas mettre en danger la sécurité des autres utilisateurs et à avoir un comportement respectueux. Les activités scolaires ou périscolaires sont prioritaires pour l'utilisation du site.

ARTICLE 4 : LES HORAIRES

Hors créneaux réservés indiqués sur le planning annexé, le City Stade est accessible au public tous les jours y compris le week-end de 08h00 à 22h00.

Lorsqu'un créneau réservé n'est pas utilisé par le bénéficiaire, l'accès au city-stade est autorisé au public.

ARTICLE 5 : ORDRE ET SECURITE.

Les usagers doivent utiliser le City Stade dans le respect des autres et du matériel mis à leur disposition. Sont formellement interdits dans l'enceinte du City Stade :

- Les trottinettes, rollers, planches à roulettes, patins à roulettes
- Les boules de pétanque,
- Les vélos, cycles et engins motorisés.
- Les animaux.



Vie pratique



L'utilisation du City stade doit se faire dans le respect des usagers et des riverains. Dans l'enceinte et aux abords du City Stade, il est interdit :

- De troubler le calme et la tranquillité des lieux en entraînant des nuisances sonores pour les riverains,
- De faire des rassemblements ou attroupements bruyants,
- De modifier, de rajouter, même de façon provisoire, toutes sortes d'obstacles de structures, de matériel non adapté ou hors normes,
- D'utiliser cet espace et ses abords pour d'autres activités que celles sportives prévues dans le règlement,
- D'escalader ou de grimper sur les grillages, buts, ou rambardes et les filets en hauteur,
- De faire du feu, de fumer, de consommer de l'alcool, d'introduire des bouteilles ou flacons en verre.

En cas de constatations de manquements au règlement, de détériorations, de dégâts sur le terrain ou sur l'environnement immédiat, les usagers doivent prévenir la mairie soit par téléphone au 04.74.59.57.98 soit par mail en indiquant leurs coordonnées à : info@mairie-saintmichelsurhone.fr

En cas d'urgence :	
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL GENERAL	112

ARTICLE 6 : SANCTIONS.

Le non-respect du règlement entraîne un rappel à l'ordre avec obligation pour l'utilisateur de s'y conformer. Le présent règlement intérieur est applicable dès son affichage. Toute dégradation sur les équipements entraîne des poursuites financières envers les contrevenants présents sur place.

Le présent règlement intérieur sera applicable depuis le 15 JUILLET 2023 et une ampliation a été adressée au commandant de la Brigade de Gendarmerie de Pélussin (42).

Arrêté Municipal n° 20230720 du 20 juillet 2023

Saint Michel sur Rhône - le 20 juillet 2023

Le Maire,

Jean-Louis POLETTI



CONSIGNES DE TRI

valables sur le Pilat Rhodanien à compter du 1^{er} janvier 2023

Désormais
TOUS
EMBALLAGES
SE TRIENT

LES EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES

Bouteilles
et flacons
en plastique



Emballages
métalliques



Briques
alimentaires



LES PETITS NOUVEAUX !

Pots et
barquettes
en plastique



Sacs, sachets
et films
en plastique



Boîtes et tubes
en plastique



LES PAPIERS, JOURNAUX, ET EMBALLAGES CARTONNÉS...

Journaux,
magazines et
prospectus

BIEN PLIÉS !



Petits
emballages
en carton



Courriers,
cahiers et
enveloppes



LES VERRES

BIEN VIDÉS !

Bouteilles et flacons
en verre blanc ou
coloré
(sans bouchon,
ni capsule)



Bocaux et pots
en verre
(sans couvercle)



Une question, un doute ?

Rétrouvéz toutes les consignes de tri sur le site de notre partenaire CITEO :

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri> ou télécharger l'application <https://citeo.guidedutri.fr/>

ou contacter notre service Environnement au 04 74 87 94 10

www.pilatrhodanien.fr



CITEO

Vie pratique

LA DECHETERIE

✓ Les déchets admis :

- Déchets verts,
- Ferrailles,
- Gravats,
- Encombrants (non recyclables),
- Mobilier : tables, chaises, fauteuils, matelas, literie, meubles, salon de jardin... Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)
- Emballages ménagers : verre, bouteilles en plastique, cartons,
- Journaux, magazines, prospectus,
- Batteries VL, huiles de vidange,
- Pneus des véhicules légers (VL) et des motos des particuliers uniquement, avec un apport limité à 4 pneus par usager,
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) : acides, bases, solvants, peintures, phytosanitaires, néons, lampes mercure et sodium, radiographies, filtres à huile, bidons d'huile de vidange vides.
- Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE). Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)
- Les lampes usagées. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)

⊖ Les déchets non admis :

- Ordures ménagères,
- Déchets industriels,
- Bouteilles de gaz, explosifs,
- Déchets d'abattoirs, déchets hospitaliers,
- Les Déchets des Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI). Pour plus d'information et connaître les points de collecte, rendez vous sur la page de l'Eco organisme [DASTRI](#)
- De manière générale, les déchets qui, de par leur nature, leurs formes ou dimensions présenteraient un danger pour l'exploitation.
- **!!!!AMIANTE INTERDIT !!!!** : évacuation possible via la communauté de communes, sur inscription, uniquement pour les particuliers (infos au 04 74 87 53 75).

⚠ **Déchets Dangereux des Ménages** : apport limité à 20 kg par jour

✓ Une question 🤔??

✉ gestiondechets@pilatrhodanien.fr

PLUS D'INFO :

<https://www.pilatrhodanien.fr/environnement/gestion-des-dechets/la-decheterie/>

MODALITÉS D'ACCÈS :

RDV sur internet : ecocito.com



<https://pilatrhodanien.ecocito.com>

Ou par téléphone : ☎ 04 74 87 94 11



LE COMPOSTAGE, UN GESTE ÉCOLOGIQUE

Vente de composteurs de jardin à tarifs préférentiels.

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE :

fabrication d'un engrais naturel de qualité.

INTÉRÊT ÉCONOMIQUE :

détourner les bio-déchets des déchets ménagers et donc diminuer les quantités à incinérer.



	Modèle	Prix unitaire TTC	Prix de revente (CCPR)
Composteurs	300 L	52,88 €	31 €
	600 L	66,08 €	40,50 €
Accessoires	Mélangeur	4,92 €	3 €
	Bioseau	3,66 €	2,50 €

Pour tout renseignement sur le compostage ou pour réserver un composteur, contactez la communauté de communes,

04 74 87 94 10 ou environnement@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

Vie pratique

TRANSPORT SOLIDAIRE

Novembre 2018 : naissance du transport solidaire dans notre commune, cinq ans d'existence et d'expression de solidarité entre habitants.

Chaque année, sauf année Covid, c'est une moyenne de 145 déplacements annuels effectués aux services d'usagers temporairement ou totalement privés de moyens de transport. Plus de la moitié de ces déplacements sont effectués pour des raisons médicales non prises en charge par la sécurité sociale.

Sans l'engagement de conducteurs bénévoles, cette initiative n'aurait pas existé, n'existerait pas. Publiquement, à l'occasion de cet anniversaire, je souhaite encore remercier les bénévoles pour leur engagement : temps accordé et kilomètres parcourus avec leur véhicule personnel.

Merci à vous : Annick, Annie, Marie-Claire, Gérard, Robert et Yves.

Bonne route pour cette nouvelle année en appelant de tous nos vœux à ce que la « Mobilité pour Tous » ne soit pas uniquement des paroles et un texte de loi mais une réalité sur notre territoire au moyen de la mise en place d'un transport à la demande.

En attendant, si besoin, 48 heures à l'avance il vous suffit de faire appel au transport solidaire, numéro :

07. 55 . 61 . 94 . 53

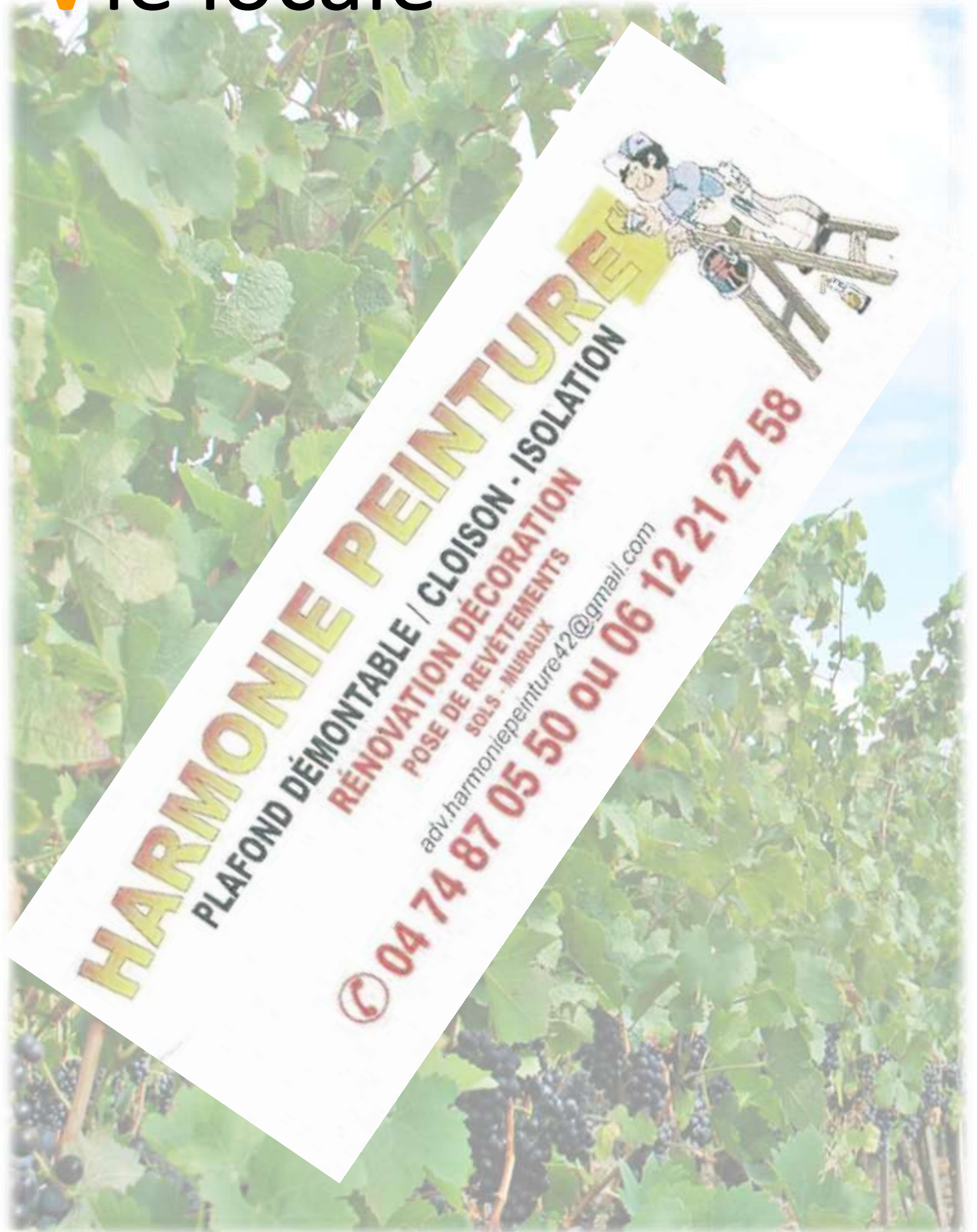
Cette action solidaire est portée par le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) de St Michel.





Vie Locale

Vie locale



HARMONIE PEINTURE
PLAFOND DÉMONTABLE / CLOISON - ISOLATION
RÉNOVATION DÉCORATION
POSE DE REVÊTEMENTS
SOLS - MURAUX
adv.harmoniepeinture42@gmail.com
☎ 04 74 87 05 50 ou 06 12 21 27 58





Le Moustique Tigre :

Check List des bons gestes



Le moustique tigre qui vous agace est né chez vous ou pas loin ; il se déplace peu, dans un rayon de 150 m !
La solution : supprimer ses lieux de ponte

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



JE VIDE

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES

- Coupelles, cache-pots
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, de piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers
- Jouets, pluviomètres



JE COUVRE

DE FAÇON HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILE ANTI-INSECTES À MAILLES FINES

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers



JE RANGE

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAGES

- Outils de jardinage, brouettes
- Seaux et arrosoirs, poubelles
- Cendriers



J'AMÉNAGE

POUR ÉVITER LA STAGNATION D'EAU

- Regards à l'aplomb des descentes de cheneaux



JE CURE

RÉGULIÈREMENT POUR FACILITER LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières, cheneaux...



J'ENTRETIENS RÉGULIÈREMENT

- Bassins d'agrément
- Pompes de relevages, regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore et bon fonctionnement du système de filtration)
- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures



JE JETTE

TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MES EXTÉRIEURS

- Récipients inutilisés
- Encombrants
- Déchets de chantier
- Pneumatiques usagés

PARLEZ-EN AVEC VOS VOISINS



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

- Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques tigres.
- Utilisez un ventilateur pour créer un flux d'air qui éloignera les moustiques tigres.
- Dès qu'il pleut, pensez à passer en revue cette check list.

Vie locale

Moustique tigre



Nous avons tous un rôle à jouer !

Le reconnaître

- Silencieux et diurne, il pique plutôt le jour,
- Rayé blanc et noir,
- Mesure moins de 0,5 centimètre.



Prévenir sa prolifération

- Vider et retourner les seaux, coupelles, vases...,
- Ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets...,
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu,
- Curer les gouttières.

S'en protéger

- Porter des vêtements longs, amples et clairs,
- Utiliser des répulsifs cutanés et des moustiquaires.



Participez à sa surveillance en signalant sa présence sur :
signalement-moustique.anses.fr

Les chenilles processionnaires :



Fiche Pratique

Février 2022

La Processionnaire du Pin

CARACTÉRISTIQUES ET MOYENS DE LUTTE

ÉLÉMENTS DE BIOLOGIE :

La Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est un papillon de nuit dont la chenille, particulièrement urticante, se nourrit d'aiguilles de pin.

Les papillons éclosent entre juin et septembre, selon le climat local. Ils ne vivent que quelques jours, pour se reproduire et pondre sur des aiguilles de pin.

Les larves éclosent 5 à 6 semaines après la ponte. Elles se construisent un nid (cf photo), elles y passent leurs journées durant l'hiver et sortent la nuit en procession pour se nourrir.

Les chenilles quittent ce nid au printemps pour s'enterrer dans le sol et entamer leur métamorphose en papillon. A cette époque, elles sont particulièrement urticantes. Si les conditions climatiques estivales ne sont pas favorables, les nymphes peuvent reporter leur éclosion d'une à deux années (diapause).

RISQUES LIÉS À LA PROCESSIONNAIRE DU PIN

DÉGÂTS AUX ARBRES :

La chenille processionnaire se nourrit d'aiguilles de pin (Pin sylvestre, Pin noir d'Autriche, Pin laricio, Pin maritime, Pin de Monterey). La consommation des aiguilles d'un arbre peut être plus ou moins importante, mais cette attaque seule n'est pas suffisante pour provoquer son dépérissement. Cependant des défoliations importantes et répétées d'une année sur l'autre peuvent l'affaiblir, le rendant plus sensible à d'autres menaces : parasites, sécheresse, ...

RISQUES SANITAIRES :

La chenille processionnaire possède de longs poils qu'elle peut projeter si elle se sent agressée. Ces poils, très urticants et allergisants, sont légers et facilement dispersés par le vent : il peut y avoir contamination même sans contact direct avec la chenille. De plus, les poils restent urticants sur les chenilles mortes et dans les nids vides, même vieux de quelques années.

La lutte contre cet insecte peut représenter un réel enjeu sanitaire, en particulier sur des sites fréquentés par le public : en ville, dans les parcs, le long des chemins de promenade en forêt,...



Nid de chenilles processionnaires du pin



Chenilles processionnaires du pin

LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LA PROCESSIONNAIRE DU PIN

Les rubriques ci-dessous synthétisent des méthodes de lutte présentées dans le document « Des alternatives au traitement chimique. L'exemple de la lutte contre la processionnaire du pin » - Martin, J. C. (2013).

Ce document, avec les différentes fiches, est accessible en tapant : « lutte contre la processionnaire du pin alternative aux traitements chimiques Martin 2013 » dans votre moteur de recherche.

S'y référer pour plus de précision sur chaque moyen de lutte.

LUTTE MÉCANIQUE - *Méthode directe* - FICHE 1

Principe : Prélever et détruire par incinération les pontes et/ou les nids

Période : Fin d'été (pontes) ou automne/hiver (nids)

Etendue : Arbres isolés ou faible surface

Coût : matériel (échenilloir etc.), élagueur pour travaux de grande hauteur

NB : les agents doivent être bien protégés des poils urticants ! (gants, combinaison, masque, ...)

TRAITEMENT MICROBIOLOGIQUE - *Méthode directe* - FICHE 2

Principe : Pulvérisation d'une bactérie (Btk) spécifiquement toxique pour les chenilles

Période : Fin d'automne, hiver (stade chenille)

Etendue : Selon le matériel utilisé (atomiseur, aéronet, ...), de l'alignement d'arbres au grand massif forestier

Coût : Selon technique de pulvérisation

NB : la pulvérisation aérienne est soumise à dérogation préfectorale

PIÈGEAGE DES PAPILLONS - *Méthode indirecte* - FICHE 3

Principe : Pose de pièges à phéromones attirant les mâles -> pas de reproduction

Période : En été (à poser avant l'envol des adultes)

Etendue : Du parc arboré à un petit massif forestier

Coût : 6 pièges/ha, 25-55 €/piège

NB : pièges réutilisables, recharge de phéromones à acheter chaque année (-10 €/recharge)

LUTTE SYLVICOLE - *Méthode indirecte (long terme)* - FICHE 4

Principe : Planter des feuillus, notamment en lisière pour faire écran aux pondueuses

Période : -

Etendue : Du parc arboré au massif forestier

Coût : Selon modalité de plantation (arbres isolés, lisière, îlot) et essence plantée

NB : mesure favorable à la biodiversité en général

PIÈGEAGE DES CHENILLES - *Méthode directe* - FICHE 5

Principe : Piéger les chenilles lorsqu'elles quittent leur nid pour s'enterrer (Ecopiège™)

Période : Printemps (à poser avant la procession des chenilles)

Etendue : Arbres isolés ou faible surface

Coût : 1 piège par arbre, 30-45 €/piège

NB : solution bien adaptée aux particuliers et pour des parcs ou arbres en ville

LUTTE BIOLOGIQUE - *Méthode indirecte (effet net en 4 à 5 ans)* - FICHE 6

Principe : Poser des nichoirs à mésange pour favoriser l'installation de prédateurs

Période : Pose des nichoirs en début d'automne, fonctionnels plusieurs années

Etendue : Alignements d'arbres, parcs, massifs forestiers

Coût : 8 nichoirs/ha, 15-25 €/nichoir

NB : mesure favorable à la biodiversité en général

Nota Bene : Les périodes de recours aux différents moyens de lutte doivent correspondre aux stades de développement ciblés qui surviennent plus ou moins tôt en fonction de l'altitude et des conditions climatiques. Elles sont données à titre indicatif.

Le coût du matériel est aussi donné à titre indicatif. En particulier, des réductions peuvent être négociées en cas d'achats groupés (pour plusieurs communes par exemple).

Contact : Adam GIBAUD, chargé de mission forêt
04.74.87.52.01 - agibaud@parc-naturel-pilat.fr



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaï 42410 Pelussain
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissant de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr

Le Frelon asiatique :

Les frelons asiatiques s'installent à Saint Michel sur Rhône

Durant l'année 2023 il a été découvert 7 nids de frelons asiatiques sur le territoire de la commune. 7 nids vus, mais combien sont encore cachés. Des nids ont été détruits par un spécialiste de désinsectisation, d'autres découverts trop tard, après la chute des feuilles, ont commencé à se désagréger avec l'arrivée de l'hiver et la mort des frelons.

Sachant qu'un nid de frelons asiatiques peut posséder environ 10000 alvéoles et que la reine des frelons peut pondre jusqu'à 100 œufs par jour et utiliser 2 à 3 fois les alvéoles du nid, c'est 20000 à 25000 frelons par nid qui ont pu prendre leur envol dans le ciel de St Michel. Bien entendu leur durée de vie est relativement courte, 3 semaines environ, c'est quand même une quantité non négligeable d'insectes prédateurs.

C'est pour cela que le signalement des nids, dans les arbres, les taillis, les ronciers est indispensable

La courbe représentant l'augmentation de la quantité des nids de frelons asiatiques, en Rhône-Alpes suit exactement celles de Saint Michel sur Rhône. 3525 nids ont été découverts en 2023, soit 2,4 fois plus qu'en 2022 aux mêmes dates.

La lutte contre la prolifération du frelon asiatique est une responsabilité qui nécessite la mobilisation de tous.

Signaler sa présence, sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr



Vie locale

Le Rucher Ecole du Pilat

L'Association du Rucher Ecole du Pilat compte une soixantaine d'adhérents passionnés par les abeilles et est dirigé par une assemblée collégiale de 15 membres élus. Notre rôle est d'accompagner les apiculteurs débutants en dispensant tout au long de la saison apicole, une quinzaine de cours théoriques et pratiques sur la vie des abeilles et sur la manière de conduire une ruche aussi bien du côté pratique, sécuritaire que réglementaire et sanitaire. Ces rencontres permettent à chacun de partager son expérience avec des apiculteurs expérimentés. Pour cela, le Rucher Ecole possède une vingtaine de ruches pédagogiques permettant aux adhérents de manipuler l'intérieur d'une ruche et d'observer l'évolution d'un essaim au cours de la saison. Amis apiculteurs et futurs apiculteurs nous vous invitons à visiter notre site.

[Http://rucherecoledupilat.fr/](http://rucherecoledupilat.fr/) et à nous contacter à : rucherecoledupilat@gmail.com



Abeille



Guêpe



**Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)**



PILAT PROPRE



L'opération Pilat Propre initiée par le Parc du Pilat vise à sensibiliser le public jeune et moins jeune au problème des déchets dans la nature : la pollution et ses risques sanitaires.

Chaque année, vous êtes nombreux à venir nettoyer les chemins de la commune et nous vous en remercions. Nous remercions également les bénévoles de la bibliothèques qui organisent le moment convivial de la fin de matinée.

Fin mars, les volontaires et élus se sont retrouvés pour participer à l'édition 2023. Les gants et sacs sont fournis par le Parc du Pilat, le Département et la Région et permettent à chaque participant de ramasser en sécurité.

Comme depuis plusieurs années, la récolte de déchets est moins importante, mais l'objectif est atteint : sensibiliser lors d'une sympathique matinée de ramassage.

Pilat Propre 2024 : Samedi 23 mars à 9h

Sur le parking de la mairie

DECHETS ET INCIVILITES

Des dépôts sauvages étaient régulièrement relevés sur la zone des Bretteaux et devaient être ramassés par l'agent communal.

La Communauté de Commune finançant la fourniture et la pose d'une caméra de surveillance pour chaque commune, une caméra a été installée sur la zone de tri des Bretteaux.

A cet endroit, nous ne constatons plus de dépôts sauvages mais sur le reste de la commune ces incivilités persistent. Merci à tous de respecter à la fois la nature et les habitants de la commune en ne jetant plus les déchets dans la nature.



Vie locale

PLANTATION CITY STADE

Afin d'aménager le terrain du city-stade, une plantation participative était organisée le 25 novembre autour du stade. Merci encore aux courageux qui ont bravé le froid pour planter une vingtaine d'arbustes et six arbres sur les côtés sud et ouest.

La haie de petits arbustes persistants et les arbres permettront de créer un environnement agréable pour tous, en amenant un peu d'ombre pour les usagers du city-stade, et des refuges pour la biodiversités.

L'aménagement du terrain continuera dans les prochaines années.





Commune engagée pour la nature

En 2022, le Parc du Pilat avait accompagné la commune afin d'élaborer un diagnostic sur les actions pour préserver la biodiversité de Saint-Michel-sur-Rhône.

Quatre axes d'actions avaient été identifiés : informer et impliquer les habitants, faire des espaces verts des supports pour la biodiversité, pollution lumineuse et bâti.

En 2023, nous avons travaillé sur trois de ces axes.

Informier et impliquer les habitants :

- ◇ Chantier nature participatif : plantation autour du City stade au mois de novembre
- ◇ Animations Nature : une balade nature a été réalisée en mai, et un atelier nichoir en octobre. Ces deux ateliers ont été animés par l'association Nature en Mont Pilat et on à chaque fois été un succès : merci à vous d'avoir répondu présent. L'année prochaine d'autres animations seront proposées pour tous les publics.

Faire des espaces verts des supports pour la biodiversité :

- ◇ Un conseiller municipal est allé à une journée de formation organisée par le Parc du Pilat sur le sujet des espaces verts pour demain : plus résistants au sec, moins coûteux, supports de biodiversité et source de lien social.

Pollution lumineuse :

- ◇ L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit est effective depuis le début de l'année 2023 sur une partie du bourg et sur l'ensemble du bourg depuis cet été.

L'an prochain, nous continuerons à avancer sur tous ces sujets afin de préserver et sensibiliser autour de la biodiversité.



Vie locale



Commune engagée
pour la nature





Le bulletin est à vous ...

Etymologie des noms de lieux à Saint Michel sur Rhône

Travaux réalisés par Mme Martine MAZOYER

- **Les Cavettes**.....Ancien français chève, creux, grotte, caverne, lieu enfoncé, du latin cava « fossé ». Extrémité d'un terrain.
- **Le Chapis**.....Terme désignant une grange, une remise, un hangar ou un abri sommaire pour la récolte ou pour les travailleurs.
- **Charmet**.....Lieu où poussent les charmes
- **Le Chaud**.....Terres situées au soleil. Action de faire chauffer le fer suffisamment pour être forgé.
- **Chauramond**.....Nom dérivé du vieux français chaux, lieu improductif, et de Ramond, dérivé de l'anthroponyme germanique « Ragimund ».
- **Chênes**.....Grand arbre forestier, vieux français chagne, chaisne.
- **Le Colombier**.....Lieu où on élève les pigeons. Sous l'ancien régime, le droit de posséder un colombier était réservé à la noblesse.
- **La Corna**.....Du latin cornus, vieux français cornier, nom commun du cornouiller sauvage.
- **La Côte Forest**.....Vieux français et ancien français coste, français côte « flanc d'une montagne ».
- **Cottier**.....Terrain en pente à flanc de montagne, ou dominé par une côte, pente ensoleillée, bien exposée.
- **Croix Margot**.....Français croix, emplacement d'une croix, carrefour, croisement de routes ou de chemins.
- **La Demi lieue**.....Mesure itinéraire d'environ quatre kilomètres, mais variable selon les provinces, en vigueur avant l'adoption du système métrique.
- **Faugière**.....Ancien français feugière, fougerai, « endroit planté de fougères ».
- **La Faverge**..... Lieu où se trouvait une forge ou lieu où l'on ferrait les chevaux.
- **Les Gaizes**.....Terre dure, argileuse, ruisseau, rigole pour l'écoulement des eaux.
- **Les Gardes**.....Tour de guet.
- **Les Grands Crés**.....Apocope de sacré. Ancien français crues, vallon encaissé, creux d'eau où l'on abreuve les bestiaux.
- **Les Granges**.....Ancien français graigne, grange, métairie. Du latin médiéval gran-gia « grange pour le grain et le fourrage ».
- **Jeanraude**.....Raude est un sobriquet issu de l'ancien français rauder " se moquer, railler" d'où homme moqueur, railleur.
- **La Maraze**..... Ancien français marage, « qui pousse au bord des marais », marécage.
- **La Michau**.....Féminin de Michaud, diminutif de Michel.
- **Montjoux**..... Des monnaies romaines ont été découvertes au sommet de Monjoux. Ancien français joulx, « bois, forêt bocage, terre inculte où croissent des broussailles ».

LA SUITE DES NOMS DE LIEU AU PROCHAIN BULLETIN
Merci à monsieur BERLIOZ pour cet Article

Vie locale

BRICOMARCHÉ

SA SOJEBRI

ZA DE VERLIEU

42410 CHAVANAY

TEL : 04.74.87.02.80

MAIL : pdv20126@mousquetaires.com





Vie Scolaire

Vie scolaire



Réseaux Voirie Démolition
Terrassement Location de bennes
Assainissement collectif et autonome



www.montagniertp.com



ZA Le Planil 13 rue de l'Europe 42410 PELUSSIN

contact@montagniertp.com Tel : 04 74 87 63 01



Ecole Saint Michel - Vérin

Deux sites accueillent les 104 enfants dans le cadre d'une Direction Unique (Mme Muriel Reber) :

◇ **Vérin: 54 enfants**

- Classe Mme Poyet (petite & moyenne section maternelle) : 29 élèves
- Classe Mme Chomez (grande section maternelle & CP) : 25 élèves

◇ **Saint Michel: 50 enfants :**

- Classe Mme Gaudin (CP & CE1 & CE2) : 24 élèves
- Classe Mme Couchon (CE2 & CM1 & CM2) : 26 élèves

◇ **Assistantes AESH**

- Mme Faury
- Mme Peillon

◇ **ATSEM :**

- Mme SALIQUE
- Mme BLANCHARD

◇ **Interviennent aussi pour la cantine, la garderie ou l'entretien :**

- Vérin : Mme Carcel, Mme Dosogne.
- St-Michel : Mme Champion, Mme Denigot



Vie scolaire



LE SOU DES ÉCOLES EST L'ASSOCIATION DE PARENTS BÉNÉVOLES.

PAR SES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS, IL RASSEMBLE DES FONDS POUR AIDER LES ÉCOLES DE ST MICHEL S/RHÔNE ET DE VÉRIN À CONCRÉTISER LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES, DANS LE CADRE PÉDAGOGIQUE (SPECTACLES, VOYAGES DE FIN ANNÉE, TRANSPORTS, PISCINE...) LE SOU DES ÉCOLES ŒUVRE MAIN DANS LA MAIN AVEC L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DES 2 ÉCOLES POUR QUE LES PROJETS PUISSENT SE RÉALISER.



Sortie scolaire: Aquarium de Lyon et Parc de la Tête d'Or



LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

- CO-PRÉSIDENTS : AIMILY COLLET ET ROMAIN CHALAYE
- TRÉSORIÈRE: CINDY RICHON
- VICE-TRÉSORIER: LUCIE LUTHIER
- SECRÉTAIRE : AUDREY ORCEL

ADMINISTRATEURS : VIRGINIE FABRE – RACHEL CHAVAS– ANAÏS VENARD

Le Sou des écoles tient à remercier les Mairies de Vérin et St Michel S/Rhône pour leur soutien financier et leurs aides tout au long de l'année afin de réaliser tous les projets et manifestations.

Il remercie également ses sponsors : Groupama, Just un regard, Immoreve, Chatron, Norisko, cpr42, le département, Carrefour



Le mot des maîtresses

L'année 2024, année olympique, sera également une année sportive pour nos élèves de l'école de Vérin – St Michel sur Rhône.

L'occasion de la venue dans notre pays de sportifs du monde entier a donné aux enseignantes l'idée de donner à découvrir aux enfants les continents du monde.

Lors de chaque période, les enseignantes en feront découvrir la géographie, mais également des sports emblématiques comme le basket pour l'Amérique, le rugby pour l'Océanie, la danse pour l'Afrique, le kung fu pour l'Asie. Un plasticien viendra également dans les classes faire voyager les enfants à la découverte des merveilles du monde.

Cette année, toutes les classes travaillent sur le même thème et c'est un ravissement pour tous.

L'école publique de Vérin – St Michel sur Rhône compte 104 élèves, 4 classes, 2 dans chaque commune.

Cette année, nous avons la chance d'accueillir deux nouvelles collègues, Manon Poyet enseigne aux petites et moyennes sections et Catherine Couchon a en charge la classe de CE2 CM1 CM2. Bénédicte Chomez enseigne en grande section CP et Pauline Gaudin en CP CE1 CE2. Nous avons été très heureux d'accueillir les nouvelles collègues qui ont su trouver immédiatement leur place dans notre équipe pédagogique. Toutes les enseignantes sont très impliquées dans la vie de l'école et leur travail commun est le résultat de cette bonne entente.

L'école a la chance d'être accompagnée par des personnels communaux compétents et bienveillants. Carole, Sylvie, Christine, Kelly, Annie, Laëtitia assurent l'aide dans les classes maternelles ainsi que les temps de garderie et de cantine. Elles permettent aux élèves de travailler dans des locaux propres, accueillants. Elles forment avec nous une équipe solide.



Vie scolaire

Les secrétaires de mairie, Diane et Maud ainsi que les agents techniques Sylvain et Christophe travaillent également avec nous.

Les parents actifs dans le sou des écoles sont également des partenaires appréciés et indispensables à la vie de l'école. Grâce à leurs actions, ils viennent en appui aux projets pédagogiques, par exemple en aidant au financement des intervenants sportifs de basket et de Kung fu.

L'ensemble des parents d'élèves nous honore de leur confiance et l'ensemble des personnels y est sensible.

Les mairies sont également toujours à notre écoute et nous travaillons main dans la main pour le bien être des enfants. Je remercie les élus pour leur implication , Mme Peysselon et Mr Poletti, ainsi que Mr Chaumeil et Mr Degenetais.

Depuis la rentrée, les classes de St Michel peuvent se rendre au nouveau « City stade » pour faire du sport. Cette structure est très fonctionnelle et apporte à nos élèves et aux enseignantes des conditions optimales pour la pratique du sport. Nous profitons de cet article pour remercier la municipalité de St Michel pour cet investissement dont l'école profite au quotidien.

Depuis quelques années, nos effectifs sont en hausse et la directrice a demandé l'ouverture d'une cinquième classe pour la prochaine rentrée. Cette année, la classe de petite et moyenne sections compte 29 élèves et les classes de St Michel sont à triple niveaux avec des effectifs importants. Même si le travail est fait et les programmes suivis, ces effectifs lourds sont une difficulté à laquelle une ouverture de classe serait une réponse adaptée. Nos chiffres sont étudiés par les autorités académiques et nous aurons une première réponse au cours du deuxième trimestre.

L'évolution positive des effectifs montre le dynamisme des communes et l'attractivité de notre école. C'est une grande satisfaction car une école dans un village crée un lien social fondamental à la vie des communes, en particulier en zone rurale.

Pour terminer cet article, tous les enfants et les enseignantes se joignent à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous une belle et chaleureuse année 2024.

Muriel Reber, directrice.

Ecole Saint Michel sur Rhône

80 la Faverge

42410 Saint Michel sur Rhone

Téléphone : 04 74 56 66 43

Ecole Primaire

Le Bourg

42410 Vérin

Téléphone : 04 74 59 82 07



Travaux Projets

Travaux & projets



DOMAINE BLANC CHRISTOPHE

CONDRIEU - St JOSEPH CÔTE RÔTIE

Christophe Blanc
40 Impasse de la Maraze,
42410 Saint-Michel-sur-Rhône
Port. 06 61 75 94 37
domaine.blanc@gmail.com

ENTREPRISE DU BATIMENT ERIC MANIQUET



**CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE
ENERGIES NOUVELLES**
Agrément ADEME
**ELECTRICITE GENERALE
ZINGUERIE**



Siège : Le Bardoux - 450 Rue Rampot - 42410 St Michel sur Rhône
Tél. 04 74 87 74 40 ou 06 16 53 58 35



CITY STADE

Projet initié en 2019 et finalement lancé en 2022, le city stade est désormais terminé et opérationnel. Ouvert à tous, il permet aux jeunes et moins jeunes de s'amuser et faire du sport. L'aménagement du terrain continuera lors des prochaines années.



Travaux	Terrain	Terrassement	Maçonnerie	City-stade	Total H.T. :
Montant H.T.	5 200	61 659	9 090	46 667	122 616
Financement	Département	Préfecture	Région	ANS	Commune
Montant	30 000	18 135	18 135	23 333	33 013
Répartition %	24	15	15	19	27



Loire
LE DÉPARTEMENT


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA LOIRE

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **AGENCE NATIONALE DU SPORT**



Travaux & projets

Eclairage public

Toujours dans un souci d'économie financière pour la commune mais aussi pour des questions d'écologie, d'environnement et de biodiversité, nous avons engagé cette année des travaux d'aménagement de l'éclairage public.

Une première mesure mise en place cet automne consiste en l'extinction de l'éclairage public nocturne entre 22h00 et 6h00.



**Cela devrait permettre une réduction de la consommation annuelle
de l'ordre de 65% (35 000KWh):**

Sans extinction nocturne :

Durée d'éclairage annuelle : 3 650 h/an
Consommation annuelle : 54 000 KWh

Avec extinction nocturne 22h00 - 6h00 :

Durée d'éclairage annuelle : 1 280 h/an
Consommation annuelle : 19 000 KWh

Pour cela un certain nombre de modifications et de remplacement de matériel ont été nécessaires au niveau des équipements communaux.

FINANCEMENT OBTENU		
Financement	Parc Pilat/Région AURA	Commune
Montant	8 840	8 840
Répartition %	50	50
  		





Réfection Appartement 1

Cette année la commune s'est lancée dans un programme de réfection des appartements dont elle est propriétaire et qui contribuent à notre budget par leurs revenus locatifs.

Afin de respecter les critères gouvernementaux sur les performances énergétiques ces appartements doivent être remis aux normes.



Travaux	Cloisons, peinture, sols	Electricité	Plomberie	Cuisine	Chauffage	Divers	Total H.T. :
Montant H.T. :	56 800	12 300	7 100	5 900	3 500	2 000	87 600

Financement	Département	Préfecture	SIEL	Commune
Montant	16 800	13 440	9 930	47 430
Répartition %	19	15	11	54



Loire
LE DÉPARTEMENT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA LOIRE



territoire
d'énergie
LOIRE - SIEL



SAINT-MICHEL-SUR-MOINE



Travaux & projets

Réfection Appartement 4

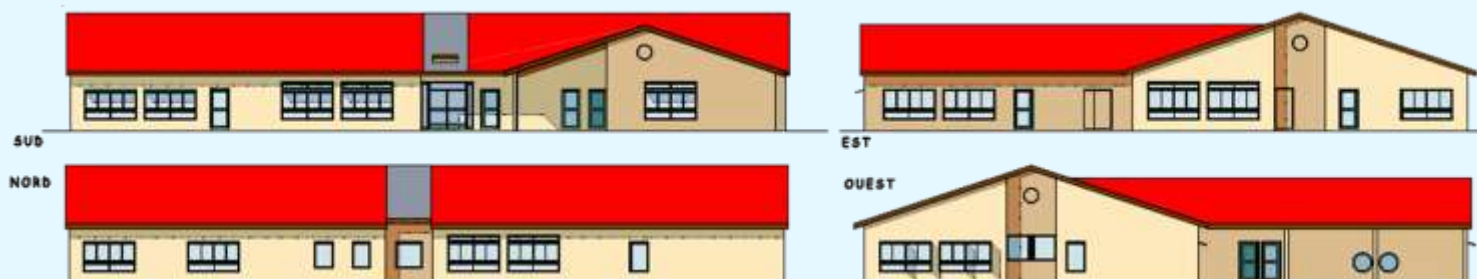




Remplacement volets école

Installés lors de la construction de l'école, ces volets de qualité médiocre coûtent énormément en réparation depuis quelques années.

La commune a cette année pris la décision de les remplacer pour le confort de nos enfants et de leurs maitresses.



Fourniture et pose des	Montant H.T.	Département	Commune
	26 467	12 964	13 503
Répartition %	100	49	51
		Loire LE DÉPARTEMENT	





Vie Associative

Vie associative



CELLE TAXIS

ST MICHEL SUR RHÔNE

TRANSPORT MÉDICAL CONVENTIONNÉ
RAYONS - DIALYSES - CONSULTATIONS
AÉROPORTS - GARES

9 Richagnieux
42410 CHAVANAY

Gsm. : 06 59 33 10 71

Tél. : 04 74 87 77 41



ETS PIRONNET SARL

ÉLECTRICITÉ - LOCATIONS

Nacelle sur porteur 14 m
Nacelle sur porteur 17 m
Nacelle sur porteur 20 m
Automotrice 15 m
Automotrice biénergie 12 m
Mini pelle
Camion porte-engine

80, impasse de Chauramond
42410 St Michel sur Rhône

 : 04.74.59.51.12

 : 04.74.56.63.13

Laurent : 06.82.06.06.99

Christian : 06.80.06.61.26

 : l.pironnet@aliceadsl.fr

Notre club de football ESTF (Entente Sportive Trèfle Football) accueille :

- les enfants souhaitant découvrir l'esprit d'équipe et vivre des moments ludiques et sportifs
- les adultes souhaitant pratiquer un sport d'équipe, en compétition et dans la bonne humeur
- les bénévoles ayant envie de s'investir, en local, et faire évoluer le club tout en passant des bons moments conviviaux.

Alors, si vous aimez le football ou souhaitez participer à la vie du Club, rejoignez-nous à tout moment de l'année !!!!

La saison 2022-2023 s'est bien déroulée :

Côté jeunes : les enfants (Baby, U7, U9, et U11) ont progressés et se sont bien amusés.

La création de notre équipe U15 Féminine a donné toute satisfaction avec de bons résultats dès la première saison.

Cela permet ainsi au club de continuer sur sa lancée au niveau du développement des équipes jeunes mais aussi au niveau du football féminin.



Du côté des Séniors Féminines : l'équipe a joué au plus haut niveau du district.

L'objectif de début de saison de notre équipe féminine, était le maintien dans cette division. Objectif atteint !

En finissant 4ème de la poule, nos joueuses réalisent une belle-performance !

Du Côté Seniors : saison compliquée pour nos joueurs, qui malgré tout, sont repartis en D4 cette saison.

Nous pouvons nous réjouir de l'arrivée de nombreux joueurs pour redonner un nouvel élan à ce groupe.

Vie associative

Du côté du Bureau : élection et réélection des membres de l'Association :

- Président : Mr MARCHAND Stéphane
- Vice-Président : Melle MAGNIN Estelle
- Trésorier : Mr UBEDA Alexandre
- Trésorier Adjointe : Melle PERRET Camille
- Secrétaire : Mme ROCHAIX Corinne
- Secrétaire Adjointe : Melle FAURIE Manon

Pour la saison 2023/2024, le club a pour projet la création d'une deuxième équipe U15 féminine permettant ainsi de se projeter vers la saison suivante avec la probable création d'une équipe U18 Féminine.

Un partenariat avec le Collège « Le Bassenon » de Condrieu est en cours.

La mise en route en début d'année 2024 d'entraînement « Foot Loisir Féminin » va peut-être nous permettre de créer une section dédiée au foot loisir féminin.

Le club veut continuer sur la croissance du foot animation et espère trouver de nouveaux dirigeants afin de compléter notre équipe d'éducateurs sportifs.

Ce mot est l'occasion de remercier nos communes, nos sponsors pour leurs contributions et tous ceux qui nous soutiennent.

Les manifestations de la saison dernière ont été animées et conviviales.

Nous vous attendons nombreux(ses) lors de nos prochains événements dont voici les dates (sous réserve de modification):

Samedi 2 décembre 2023 : soirée choucroute à la salle des fêtes de Vérin

Samedi 23 Décembre 2023 : Noël des enfants à la salle des fêtes de Chuyer

Prochainement : concours de belote, matinée Tomme Daubée, concours de pétanque

Pour tout renseignement, vous pouvez nous envoyer un mail à : contact@treflefoot.fr

Trèfle foot sur la toile : « N'hésitez pas à visiter notre page FACEBOOK : ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOTBALL et aussi sur Instagram estf_verin »

L'Entente Sportive Trèfle Foot vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 !!!





ACCA DE SAINT MICHEL SUR RHÔNE

La saison de chasse 2023-2024 arrive à son terme.

Notre présence, au sein des espaces naturels, nous permet de surveiller l'évolution des différentes espèces et ainsi de pouvoir gérer les prélèvements.

On a la chance d'avoir une belle nature, Nous devons **la Respecter**.

Le Bureau et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024.

Le Président

A.MOUNIER



Vie associative

GROUPEMENT DES PECHEURS

CORNAS DETENTE



Bonne activité cette année 2023 avec 66 participants au safari du 16 avril. Gagnant Monsieur Laroze avec 13 truites. En tout 207 truites pêchées sur 444 truites lâchées. Première dame, Mme Jean-Baptiste avec 5 truites. Belle journée conviviale autour du traditionnel repas de début de saison.

Un portail à été posé à l'entrée des étangs permettant, peut-être, de limiter les actes de vandalisme. Les portes arrachées ont été remplacées par des portes solides et de bonne qualité, des barreaux de défense ont été installés derrière les vitrages.

La sécheresse n'a pas trop fait baisser cette année l'activité de notre groupement.

Le safari-soupe aux choux s'est déroulé le 8 octobre avec 42 pêcheurs. Pour la première fois, c'est seulement 42 truites de pêchées et il restait dans l'étang 259 truites à pêcher. Monsieur Ravinet était le gagnant avec 9 truites et première dame : Marina avec 3 truites.

Beau travail de notre chef cuisinier spécialisé dans la préparation de la soupe aux choux.

En novembre arrivage du poisson, gardons de 1 an et 2 ans, tanches et carpes. 300kg de poissons ont été déversés dans les 2 étangs.





Les fils d'argent

L'année 2023 a été riche en activités.

- ◇ Un jeudi sur deux : coinche, belote, jeux de société et pétanque quand le temps est clément.
- ◇ Fin mai, certains d'entre nous ont découvert ou redécouvert l'Alsace.
- ◇ Fin juin, nous terminons la saison par l'incontournable repas grenouilles à la Ferme de la Croix.

Vacances jusqu'au 31 août .

- ◇ Début septembre, nous organisons le traditionnel pique-nique à l'étang de la Cornas, ou nous fêtons nos classards.
- ◇ En octobre, nous avons fait un voyage publicitaire avec repas au restaurant suivi d'une navigation sur le canal de Savières et le lac du Bourget.
- ◇ Début décembre, nous avons dégusté notre habituel repas de Noël dans une bonne ambiance.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre si vous voulez partager avec nous d'autres délicieux moments avec nous.

Aucune condition d'âge, il suffit d'avoir du temps libre et envie de partage.



***Le Président et les membres du bureau
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.***

Vie associative

Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

Tous Conflits et leurs Veuves dans la Loire

Section PILAT



Comment se définit une bonne année chez les Anciens Combattants ? C'est lorsque le nombre des membres de l'Association est resté constant, d'un bout à l'autre de l'année civile, sans ajout. Ceci veut dire qu'aucun de nous n'est parti pour un voyage sans retour dans l'année.

En 2023, ce ne fut pas le cas, car nous avons perdu deux « figures » importantes de la Section PILAT.



Albert MAYQUES

A peine deux mois écoulés et le Vice-Président de la section quitta notre monde. ALBERT MAYQUES était un « jeune » parmi nous car il avait participé à la « liquidation » des dernières implantations des troupes Françaises en Algérie. Connu comme sportif et réputé comme pédagogue, il pratiquait la transmission du savoir et des valeurs qui accompagnent la pratique sportive avec beaucoup de réussite. Il avait « mis dans le bain » beaucoup de jeunes des environs lorsqu'il exerçait comme Maître-nageur à la piscine des Roches de Condrieu. Nous regrettons l'homme de qualité et c'est à l'unanimité que les membres de la Section l'avaient choisi comme Vice-Président depuis plusieurs années. Pour son mérite et son dévouement au profit du sport, Albert a été décoré de la médaille d'or du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'année allait encore nous priver d'une belle personne, GERMAINE JURY, la doyenne des membres des Anciens Combattants de la Loire et aussi des Michéolochondriens. A ce dernier titre elle avait adhéré comme sympathisante à la section Pilat. Tant qu'elle le pût et en toutes circonstances, elle participa activement à toutes les manifestations qui furent organisées dans le département. A chaque occasion, elle apportait sa bonne humeur, son bon sens, avec la spontanéité et le franc-parler qui l'avaient promue « Adjudant de Jassoux » dans la Section et « Maire d'en bas » dans sa Commune.



Germaine JURY

Elle nous a quittés le 12 Juillet, quelques jours seulement après avoir fêté ses 105 ans (le 8 Juillet) pour rejoindre « le grand jardin » appellation qu'elle conféra pour l'Eternité au cimetière de sa commune.

Qui rejoindra notre association pour continuer une action de solidarité et de mémoire comme savaient le faire ceux qui nous ont quittés ? Les Anciens Combattants savent accueillir toutes les bonnes volontés patriotiques pour que demain soit prévu et qu'ainsi, il soit moins terrible.

J.A. FRUIT

04.74.56.66.41



GYM 2000

Nous avons proposé la création d'une nouvelle activité en septembre 2023.

L'association organise, à St Michel sur Rhône, le lundi à 19 heures, un cours de yoga kundalini avec l'animatrice Christèle Rondet. Le Yoga Kundalini est un yoga dit "de la conscience", basé sur les énergies, la spiritualité, la respiration. Les mouvements et chants- mantras permettent de faire circuler les énergies ainsi qu'un recentrage sur soi, un ancrage et une prise de conscience du corps dans notre environnement.

Nous continuons à proposer des cours de Pilates et fitness avec l'animatrice Cécile Mohr. N'hésitez pas à visiter notre page facebook pour suivre nos événements :

<https://www.facebook.com/groups/gym2000sportetpilate>

Gym 2000 propose des cours :

- **de Fitness** dans les salles des fêtes de :
 - * Chuyer : Lundis de 18h40 à 19h40 et 19h50 à 20h50
 - * La Chapelle-Villars : Mercredis de 18h40 à 19h40
- **de Pilates** dans la salle des fêtes de la Chapelle-Villars les mercredis :
 - * de 16h20 et 17h20
 - * de 17h30 à 18h30
 - * de 19h50 à 20h50
- **de Yoga kundalini** dans la salle des fêtes de St Michel/Rhône : Lundis de 19h à 20h30

Ouvert à tous, hommes et femmes, n'hésitez pas à venir faire 1 cours d'essai gratuit qui vous permettra de découvrir nos activités.

Il reste des places pour les cours de yoga ou pour les cours de fitness.

Renseignez-vous au 07 71 75 23 70 ou 06 84 15 95 92 ou sur bureau.gym2000@gmail.com



Vie associative

UNE GUIGUETTE ANIMERA ST MICHEL ...

LE PROJET



L'objectif est d'installer un bar éphémère dans des lieux improbables, agréables, naturels, dans une ambiance chaleureuse aux allures de guinguette.

Nous voulons proposer aux clients:

- des boissons artisanales alcoolisées et non alcoolisées
- de la nourriture originale et locale
- accueillir des associations afin de leur donner de la visibilité
- des activités pour divertir les clients



A Saint Michel

Soirées
Du 20 au
23 Juin

Soirées
Du 27 au
30 Juin

ENEZ DECOUVRIR DES ANIMATIONS,
DEGUSTER DES PRODUITS ET BOISSONS LOCALES!

Facebook : La récréation de Zyg Zag

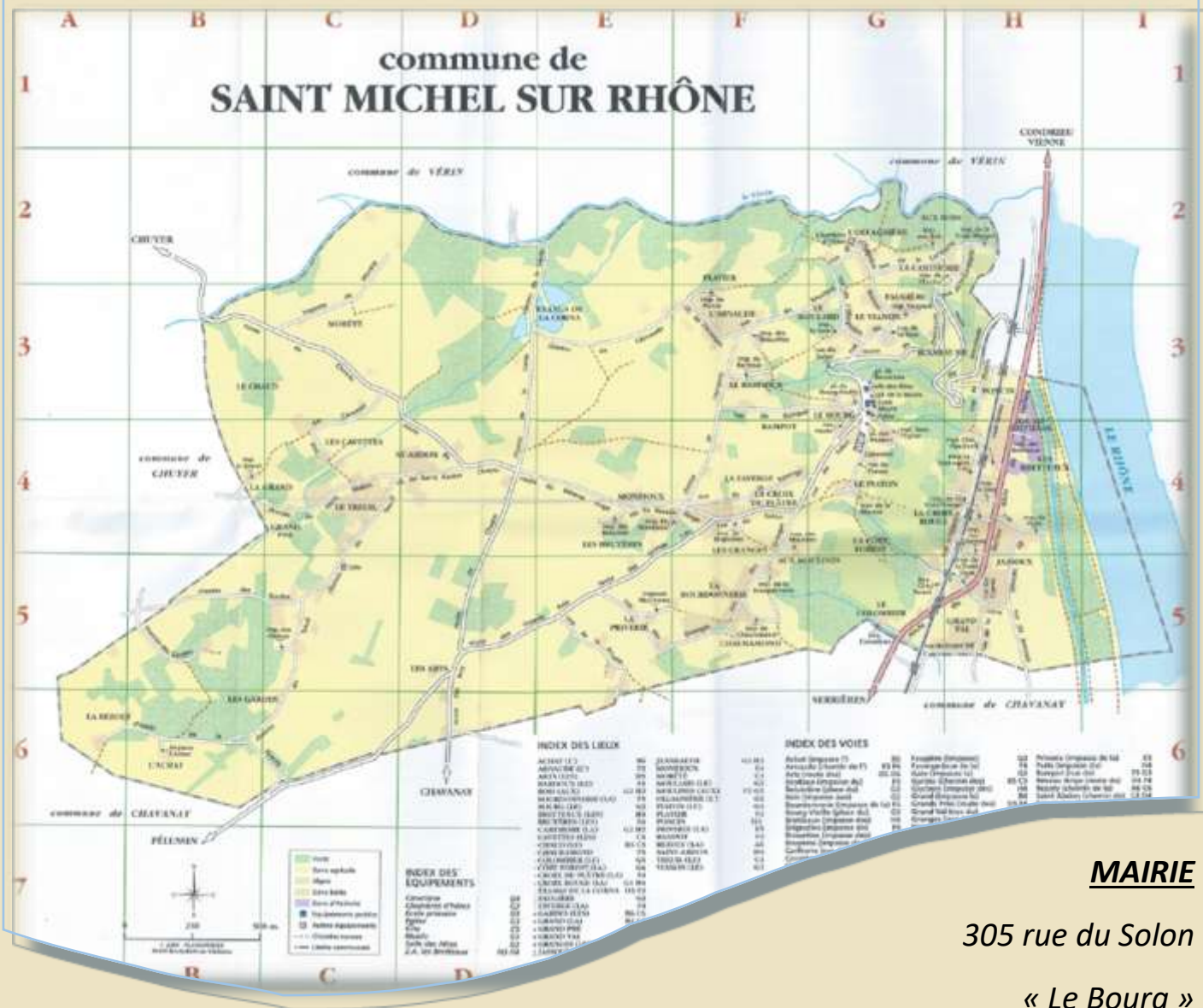


Vie associative

Chambre d'hôtes La Ruche



*Carole et Frédéric SEGUIN - 435 Chemin de Saint ABDON 42410 Saint Michel sur Rhône -
0474566688 / 0681355743*



MAIRIE

305 rue du Solon

« Le Bourg »

**Le secrétariat vous accueille aux jours
et horaires suivants :**

Lundi de 14H00 à 18H30
Jeudi de 9H00 à 12H00 & 14H00 à 17H30
Vendredi de 9H00 à 12H00

42410 Saint Michel sur Rhône

Tél : 04 74 59 57 98

Fax : 04 74 56 67 32

Pour toutes informations vous pouvez aussi consulter notre site internet :
www.mairie-saintmichelsurrhone.fr

ou notre page facebook :
www.facebook.com/saintmichelsurrhone

ou nous contacter par mail :
info@mairie-saintmichelsurrhone.fr